



SOS DES PERSONNELS TECHNIQUES

« Le déni de la direction face à un service à bout de souffle »

Aujourd'hui **notre organisation syndicale tire la sonnette d'alarme**, sur la dégradation persistante du service technique du centre pénitentiaire de Nouméa. Une situation opérationnelle désormais critique qui ne peut plus être ignorée ni minimisée. **Elle compromet gravement la continuité et le bon fonctionnement du service, et appelle à des mesures immédiates et responsables.**

Au regard de la vétusté de l'établissement, les interventions techniques se multiplient au quotidien, tandis que les chantiers en cours et les travaux à venir s'enchaînent, plaçant le service dans **une pression permanente.**

Depuis trop longtemps, les personnels techniques subissent **un sous-effectif chronique, pourtant largement identifié et jamais résorbé.** Sur le terrain, ces agents assurent des missions essentielles : **réparer, sécuriser, entretenir, soutenir toute la logistique indispensable au fonctionnement de nos structures et à la sécurité de tous, personnels comme usagers.**

Malgré cet engagement constant et une charge de travail toujours plus lourde, que reçoivent-ils en retour ?

RECONNAISSANCE : 0

CONSIDÉRATION : 0

À l'instar des personnels de surveillance, le service technique du CPN, souvent reléguée au second plan, souffre également de problème de recrutement. **Pendant que les effectifs fondent, les agents s'épuisent, la direction locale prend le risque de fragiliser davantage la sécurité structurelle d'un établissement déjà sous tension.**

Le service technique du CPN est désormais à l'agonie. Il ne tient plus que par le sens du devoir et la conscience professionnelle d'agents éprouvés, qui ne comptent plus leurs efforts.

FO Justice CPN salue sans réserve le professionnalisme des agents du service technique dont le dévouement et l'engagement quotidiens permettent, encore aujourd'hui, d'assurer à bout de bras la continuité de ce service nécessaire au fonctionnement de notre établissement.

FO Justice CPN affirme avec force : STOP à cette politique d'asphyxie qui use les agents et altère durablement leur motivation.

À souligner, qu'en dépit des difficultés rencontrées au niveau local, une action déterminante a été conduite à l'échelle nationale afin de faire évoluer le statut des PT. Portée, une fois encore, par **Notre Organisation, qui agit sans relâches. Cette dynamique syndicale a permis d'obtenir des avancées statutaires et indemnitaires concrètes, une réforme qui constitue une étape historique pour une filière laissée pour compte.**

Face à l'urgence de la situation, FO Justice CPN exige sans délai :

- Le renforcement significatif de ce service,
- Des conditions de travail dignes et sans risques psychosociaux,
- La fin du mépris au CPN et un minimum de reconnaissance des personnels techniques.

RECONNAÎTRE LE TRAVAIL RÉEL, PAS LES FONCTIONS,
STOP À L'AVEUGLEMENT !

SLP **FO Justice** – Nouméa, le jeudi 22 janvier 2026

